Minutes d'horreur vécues par trois petits enfants

En s'éveillant, ils trouvèrent leur mère assassinée par leur père

En s'éveillant vers six heures, les trois jeunes enfants Botton, demeurant à Fins, furent surpris de ne point trouver leur mère debout, comme à l'ordinaire. Ils s'approchèrent de son lit, l'appelèrent vainement, constatèrent non sans effroi qu'elle avait le cou plein de sang et que sa main était froide. Ils coururent chez la voisine pour demander du secours et bientôt l'on constata que Mme Botton avait eu la gorge tranchée d'un coup de rasoir pendant son sommeil. Elle était morte.

L'auteur de ce crime abominable fut aussitôt identifié. C'était le mari, Jean-Baptiste Botton, âgé de 58 ans, manœuvre, ivrogne, repris de justice qui, depuis longtemps déjà, avait menacé sa compagne de la tuer ainsi que ses enfants, afin de conserver tout l'argent qu'il gagnait pour boire.

Au mois de mai dernier, il avait, dans un accès d'alcoolisme, tenté de mettre son projet criminel à exécution après avoir mis le feu à son mobilier. Mme Botton et ses enfants s'étaient réfugiés chez des voisins et l'alcoolique lui avait juré qu'elle ne perdrait rien pour attendre. Il a tenu sa sinistre promesse.

Condamné deux fois pour violences et pour vol, Botton a sa fiche au service de l'anthropométrie judiciaire. Son signalement a été aussitôt lancé dans toutes les directions et l'on pense que son arrestation ne saurait tarder.

L'assassinat d'une fillette par un sadique à Clichy

M. et Mme Bigogne, parents de la petite Jeannine, qui fut odieusement martyrisée par Sydney Harle, à Clichy, et qui se sont constitués partie civile, ont été entendus par M. Peyre, juge d'instruction. Ils étaient assistés de Me Denise Dinten.

Mme Bigogne a déclaré que plusieurs fois, l'inculpé avait essayé d'entraîner sa petite dans les promenades à bicyclette ou en lui donnant des bonbons.

Le 16 juillet, jour du crime, revenant chez elle après une courte absence, il lui sembla entendre crier : « Maman ! Maman ! » Mais elle ne put se rendre compte d'où venaient les cris.

La pauvre mère soutient que si on avait immédiatement fait des investigations quand elle s'aperçut de la disparition de l'enfant, Harle n'aurait pas eu le temps de la faire disparaître.

Cour d'Assises du Nord

Les jurés de la session d'octobre

Voici la liste des jurés appelés à siéger à la prochaine session des Assises du Nord qui s'ouvrira au Palais de Justice de Douai le lundi 24 octobre 1929 sous la présidence de M. Bailleux, assisté de MM. Hugot et Malet, conseiller à la Cour.

Jurés titulaires. — Mlle Edouard Mas, négociant à Annappes ; Florian Tournemaire, comptable, à Ronchin ; Edouard Parent, propriétaire à Roubaix ; Paul Houet, rentier à Louvignies ; Gustave Wallart, fabricant de toiles à Halluin ; Maurice Fontaine, rentier à La Madeleine ; Paul Cappelle, journaliste à Dunkerque ; Henri Sergeant, rentier à Fontaine-Notre-Dame ; Henri Maitresse, fabricant de broderies à Béthencourt ; Charles Dutruel représentant à Roubaix ; Jules Courtin, propriétaire à Louvroil ; Sylvère Delattre, huissier à Le Cateau ; Zéphir Bouillet, retraité à Tourcoing ; Elie Lottiaux, maréchal ferrant à Famars ; Maurice Dancoisne, boucher à Lille ; Carlos Desfontaine, contremaître à Watrelos ; Pierre Daimar, architecte à Lille ; Alexandre Suroy, fédhier à Loos ; Eugène Motte, propriétaire à Frasnoy ; Alfred Langbin, négociant à Lille ; Henri Ladrière, serrurier à Roubaix ; Charles Bury, industriel à Marcq-en-Barœul ; Alfred Carin, instituteur retraité à Bouvignies ; Alphonse Massart, employé à Mons-en-Barœul ; Norbert Rommel, négociant à Wattrelos ; Zenobe Duthamel, peintre à Hem ; Alexandre Baert, bandagiste à Lille ; Paul Gadenne, négociant à Lille ; Charles Caron, rentier, à Cambrai ; Jules Gheraert, boucher à Lille ; Emile Lebrun, directeur de brasserie à Sin-le-Noble ; Joseph Louf, négociant à Loobe ghe ; Emile Lacquement, bijoutier à Tourcoing ; Albert Collette, notaire à Seclin ; Pierre Ryckebusch agriculteur à Bourbourg ; Albert Minart, sans profession à La Madeleine.

Jurés supplémentaires. — Paul Tranin, teinturier à Douai ; Marcel Dureux, négociant à Douai ; Henri Legros, négociant à Douai ; Fernand Piot, ingénieur à Douai.

La réglementation de l'emploi des explosifs dans les carrières

Avant de charger un coup de mine, le trou doit être ouvré avec des chiffons et de l'étoupe pour enlever les poussières adhérentes aux parois. Les cartouches sont poussées doucement à l'aide du bourroir.

Les bourres doivent être faites d'argile ou, mieux, de matières pulvérulentes.

Les bourroirs sont exclusivement en bois.

Le bourrage doit être fait doucement, surtout pour les premières bourres. On n'emploiera la massette qu'après avoir rempli le trou de mine jusqu'à 40 centimètres au moins au-dessus de la dernière cartouche.

Il est interdit d'introduire dans la charge d'autre cartouche amorcée que la cartouche amorce proprement dite. *L'amorçage doit être placé soit à l'avant de la charge au contact du bourrage (amorçage antérieur), soit à l'arrière de la cartouche, au contact du fond du trou (amorçage postérieur), à l'exclusion de toute position intermédiaire (amorçage inverse).*

Le concours d'admission à l'Ecole Normale d'Institutrices de Douai

Voici par ordre de mérite la liste des candidates reçues :

Mesdemoiselles : 1. Gary Lucienne ; 2. Thierry ; 3. Briche ; 4. Ledoux ; 5. Cerisier ; 6. Devillers ; 7. Rousseau Andrée ; 8. Faton ; 9. Savary, Gary Augustine ; 11. Blervaque ; 12. Duburque ; 13. Hasbroucq ; 14. Cany ; 15. Dérquennes ; 16. Vilatte ; 17. Gabet ; 18. Poulain ; 19. Pilloy Claire ; 20. Delcho ; 21. Delabelle ; 22. Vanhaecke ; 23. Toudeur ; 24. Tonnel, Carliguiles Arlette, Bandet ; 27. Verriet, Richard Simone, Leclaie ; 30. Cabardos ; 31. Fouchaux ; 32. Roumeaux Alice ; 33. Bastié ; 34. Betz ; 35. Dehéplanque ; 36. Marcoupet, Vandevor, Decrème ; 39. Calame ; 40. Basquin Lucienne ; 41. Langlet Jeanne ; 42. Rond Fache ; 44. Flévez, Poutart, Cobbé ; 47. Depecker Minet ; 49. Culot, Fleuret ; 51. Carlier Simone, Macarez ; 53. Lebas, Andrieux ; 55. Brabant, Deweale Raymonde, Pattes, Pruvost Yvette ; 58. Bouteiller, Rémont, Dodey ; 62. Marquillie ; 63. Choux, Dehaene ; 65. Becker ; 66. Evrard Henry ; 68. Delay, Delangre, Gilles Marie, Hoffmann ; 72. Raguet ; 73. Talme ; 74. Monfroy Warotux.

Brevet d'enseignement primaire supérieur

Voici la liste des aspirantes du Centre de Douai reçues au B.E.P.S :

Mesdemoiselles Baillon ; Bastié ; Brunel ; Canay ; Cerisier ; Choux ; Collette ; Créquis ; Delloue ; Depecker ; Dodey ; Dupréel ; Deweale Raymonde ; Fagnen ; Fatou ; Flévez ; Firmain ; Flahon ; Fossart ; Gadroy ; Gary Lucienne ; Gilis Marie ; Haemers ; Hasbroucq ; Henry ; Hoffmann ; Hourries ; Kiers ; Langlet Jeanne ; Lannoy ; Leclercq ; Lecron ; Ledoux ; Leghis ; Marquillie ; Mathieu ; Molin ; Pattes ; Perrin ; Pelletier ; Pilloy Claire ; Pollet ; Pommey ; Pouchaux ; Pruvost Yvette ; Raguet ; Richard Simone ; Riche ; Spinette ; Thory ; Toudeur ; Trébuchet ; Urbain Raymonde ; Vanhaecke ; Villette ; Wallerand.

Le mouvement du personnel enseignant

Par arrêté de M. le Préfet du Nord, ont été nommés :

Directrices et titulaires. — A Crèvecœur, Mme Dumez-Blancart, de Fontaine-Notre-Dame. — A Abancourt, Mlle Le Bars, Mlle de Cattinières. — A Cattenières, Mlle Lefebvre Lucienne, de Fontaine-en-Pire. — A Aix, Mlle Duhem Louise, de Capelle-en-Pévèle. — A Capelle-en-Pévèle, Mlle Lobry Léontine, de Neuf-Berquin. — A Neuf-Berquin, Mlle Bourez Marie, de Morris. — A Obrechies (mixte), Mme Pouplier-Michel, de Rousies. — A Bruay-Centre, Mme Dewasme-Gamache, de Tritth-St-Léger. — A Tritth-St-Léger, Mlle Défosses Aline, de Vicq. — A Vicq, Mme Spetebroot-Daribreux, de Godewaersvelde. — A Godewaersvelde, Mlle Boulin Alice, de Bailleul. — A Cantin, Mlle Solasse Laure, de Bugnicourt. — A Bugnicourt, Mlle Tison Marguerite, d'Anby-Asturies. — A Caudry, ru edu Progrès, maternelle, Mme Duwelz-Deveny, de Vieslv, maternelle. — A Viesly, maternelle, Mlle Cat Marthe, de Le Quesnoy, maternelle. — A Château-l'Abbaye, Mme Varlet-Descoux, de Mortagne-du-Nord. — A Comines, matern., Mlle Laurent Jeanne, de Steenvoorde, maternelle. — A Steenvoorde, maternelle, Mlle Cainne Berthe, de St-Pol-sur-Mer maternelle. — A Coudekerque-Branche, section B, Mme Ponblanc-Francon, d'Houtkerque. — A Coudekerque-Branche, Mlle Ryckeleynck Lucien, de Gravelines-Petit-Fort. — A Gravelines-Petit-Fort, Mme Delaes-Mouret, de Loon-Plage. — A Loon-Plage, Mme Lebel-Dnteil, de Gravelines. — A Cantaing, Mme Défosses-Sénéchal, de Masnières. — A Don-Annoutilin, Mme Deschildre-Testelin, de Lille, maternelle, rue Paul-Lafargue. — A Douai-Dorignies, Mme Brocilin-Dumont, d'Anby. — A Auby, Mme Wagon-Doremus, d'Erchin. — A Erchin, Mlle Tribout Adrienne, de Guesnain. — A Dunkerque, rue de la Panne, Mme Brigoo-Dewaele, de St-Pol, rue Clémenceau. — A St-Pol, rue Clémenceau, Mme Duflou-Lière, de Gravelines C. C. — A Gravelines C. C. Mlle Joly Berthe, de Cappellebrouck. — A Cappellebrouck, Mlle Goffart Jeanne, de Cappellebrouck (adjointe). — A Flers-en-Escrebieux, Mme Olivier-Hannecart, de Lallaing. — A Lallaing, Mlle Bassuin Marie, de Troivilles. — A Troivilles Mlle Thiers Marie-Thérèse, de Bambecque. — A Fresnes Mlle Laioux Nelly, de Marolles. — A Marolles, Mlle Planard Lucie, de Dimont. — A Hainin-Coibras, Mlle Mavelle Emilienne, d'Avelin-Ennetières. — A Avelin-Ennetières, Mlle Therby Jeanne, de Pas-de-Calais.

— A Hergnies, Mlle Jacobs Emilienne, d'Estreux. — A Landrecies, maternelle Mlle Bernaux Camille, adjointe maternelle, Landrecies. — A Lille, mat de la Basse-Deûle, Mlle Poulle Rachel, de Lille, rue L.-Danel. — A Lille, rue L.-Danel, Mme André-Drubigny, de St-André. — A St-André, Mme Rollengler-Deconinck, d'Roupines-Bourg. — A Houplines-Bourg, Mlle Wissocq Suzanne, de St-Pierre-beouck. — A Lille, ru edu Grand-Balcon, Mme Ruguet-Dugardin, de Roubaix, rue de Soubise. — A Roubaix, rue de Soubise, Mlle Cauchy Juliette, de Willems. — A Willems, Mlle Clermont Marguerite, de Chéreng. — A Chéreng, Mlle Lace Suzanne, de Brunémont. — A Brunémont, Mlle Rose Marie-Thérèse, des Ardennes. — A Lille, rue Ph.-de-Comines maternelle, Mme Jolicarte-Loiselle d'Armentières, rue du Quesnoy. — A Armentières, rue du Quesnoy, maternelle, Mlle Feys Gabrielle (adjointe) d'Armentières, rue du Quesnoy, maternelle. — A Marcq-en-Barœuf-Pont, Mme Wagres-Robert, de Mouvaux. — A Mouvaux, Mme Lefebvre-Brohon, de Nomain. — A Nomain, Mlle Tonnene Marie, de Manide. — A Manide, Mme Delsertin-Leclercq, de Raismes. — A Bellain, Mme Blottean-Bachin, de Cappelle-sur-Ecaillon. — A Marquette-en-Ostrevent, Mlle Vassour Marie-Louise, d'Hem. — A Masnières, maternelle Mlle Demailly Yvonne (adjointe), de Masnières, maternelle. — A Maubeuge-sous-le-Bois, Mme Bantegnies-Lebrichy, de Lourches. — A Lourches, Mme Bourse-Clément, de Neuville-sur-Escaut. — A Neuville-sur-Escaut, Mlle Tison Jeanne, de Douai (Application). — A Maubeuge-sous-le-Bois, maternelle, Mlle Bouyez Louise, de Tourcoing, rue des Orphelins. — A Neuf-Mesnil, Mme Nisol-Deghaye, de Feignies-Croix-Mesnil. — A Petite-Synthe, Mlle Vandewèghe Yvonne, de Grand-Fort-Philippe. — A Grand-Fort-Philippe, Mlle Spyns Germaine, de Dunkerque, rue de la Panne. — A Raillencourt-Ste-Olle, Mme Vendeville-Descroix, d'Escaudœuvres. — A Recquignies, Mlle Sobeaux L., de Semoustes. — A Ronchin-le-Grand, Mme Honran-Bourg, de Louvignies-Quesnoy. — A Louvignies-Quesnoy, Mlle Claisse Irène, d'Avesnes-lez-Aubert. — A Rosendael, rue des Ecoles, C. C., Mme Délanser Jeanne, de Coudekerque, place de la République. — A Coudekerque, place de la République, Mlle Dechesne Antoinette de Fort-Mardyck. — A Fort-Mardyck, Mlle Macke Berthe, de Steene. — A Steene, Mme Maeghermann-Béenwe, de Snycker. — A Roubaix, rue Olivier-de-Serres, Mme Dausque-Rousseau, de Roubaix rue St-Antoine. — A Roubaix, rue St-Antoine, Mme Duchy-Dancty, d'Erquinghem-Lys. — A Erquighem-Lys, Mme Debnyser-Vandenbroucke, de Vieux-Berquin. — A Vieux-Berquin, Mlle Destoop Nelly, adjointe, de Vieux-Berquin. — ARonbaix, rue du Coq-Français, Mlle Lefebvre Jeanne, de Roubaix, rue du Moulin. — A Roubaix, rue du Moulin, Mme Doléans-Fouquet, de Tétéghem. — A Tétéghem, Mme Pissonnier-Loonis de Condekerque, rue Pièters. — A Roubaix, rue Ste-Elisabeth, Mme Visse-Pesière, de Cysoing. — A Cysoing, Mlle Deparis Simone, de Carnières. — A Carnières, Mlle Dupuis Léonie, de Bantigny.

A Roubaix, rue du Pile, Mlle Lahaye Alice, de Waltrelos. — A Wattrelos, Mme Willette-Normand, de St-Hilaire-en-Cambrésis. St-Hilaire-en-Cambrésis, Mme Mendibarat-Ensuit, de La Gorgue, Gd-Chemin. — A La Gorgue, Gd Chemin, Mme Lamstaes-Lesnard, de Steenwerk-le-Mortier. — A St-Amand, Moulin des Longs, Mme Béenwe-Godfrin, de Bambecque. — A Bambecque, Mme Carouille-Lefebvre, adjointe, de Bambecque. — A St-Amand, rue Marillon, maternelle, Mlle Blanchard-Delgrange, de Clary. — A Cary, maternelle, Mme Demarcq-Morcrette, d'Elincourt. — A St-Hilaire-lez-Cambrai, maternelle, Mlle Coupez Pulchérie, adjointe, de St-Hilaire-lez-Cambrai, maternelle. — A St-Saulve, Mme Biernin-Bara, de Consolre. — A Consolre, Mlle Sauvage Marthe, de Feignies. — A St-Waast-la-Vallée, Mlle Limelette Marie, de Gommegnies. — A Steenvoorde, Mme Mazars-Guwy, de Terdeghem. — A Thiennes, Mme Coulon-Dujardin, d'Hazebrouck, rue de Merville. — A Thun-St-Amand, Mlle Renard Jeanne, de Brillon. — A Brillon, Mlle Fourez Madeleine, d'Abscon. — A Tourcoing, Blancseaq maternelle, Mme Marlin-Fauvarque, de Tourcoing ru edu Clinquet, maternelle. — A Tourcoing rue du Clinquet, maternelle, Mme Quinot-Lebont, de Tourcoing, Croix-Rouge, maternelle. — A Condé-Macou, Mme Castian-Anverdin, de Wasnes-au-Bac. — A Floyon, Mlle Rousseau Gabrielle de Le Quesnoy. — A Valenciennes, rue Jehan-de-Liège, matern., Mme Hourdain-Mathieu, de Valenciennes, Chaufour, maternelle. — A Valenciennes, Chaufour, maternelle, Mme Trehoint-Bruyère, de Somain, maternelle. — A Somain, maternelle, Mme Bisot-Canfoel, de Fenain, maternelle. — A Fenain, maternelle, Mlle Faleur Germaine, d'Haspres, maternelle. — A Haspres maternelle, Mme Deplanque-Brasseart, adjointe d'Haspres maternelle. — A Velcourt-lackhove, Mlle Démol Marthe de Bellecourt. — A Wasquehal-Cateau, Mlle Duthilleul Aurore, de Vred. — A Vred, Mlle Thobois Aline, de Berthen. — A Watrelos-Beaulieu, Mme Carcel-Loiselle, Gravelines-Huttes. — A Choisies, Mlle Moreaux Jeanne, réintégrée. — A Seiwigny, Mlle Pipart Yvonne, de Quiévy. — A Ors, M. Chalmoin-Talme de Romain-Centre. — A Houdaine-Bavay, Mme Dorléant-Falco, de Bellignies. — A Camboral, Nouvean-Monde, Mlle Robert Jeanne, de Bruay-Centre. — A Berlaimont, maternelle, Mme Charlet, de Cousoire, maternelle. — A Cousoire, maternelle, Mme Empain, adjointe, Cousoire. (A suivre.)

Léger, robuste et durable.
Le Deville à régime rapide.
Les nouveaux moteurs DEVILLE à régime rapide sont légers, peu encombrants et facilement transportables. Entièrement blindés, y compris la magnéto, tous leurs organes délicats sont à l'abri des intempéries. Emploie comme tous les moteurs DEVILLE avec des matières premières éprouvées, ces nouveaux moteurs sont en tous points dignes de la réputation que a su conquérir la Maison DEVILLE.
TROIS MODÈLES A RÉGIME RAPIDE
ALEX ALEX ALEX
2 CV. 4 CV. 7 CV.
90 kg. 150 kg. 220 kg.
Vitesse 1200 tours.
2 compresseurs commandées. Graissage et régulation automatiques. Gr. diss. Grégrées. Moto-pompes.
Moteurs fonte, fixes et demi-fixes, toutes puissances jusqu'à 15 CV.
Sur demande catalogue illustré et adresse des agents les plus proches
Moteurs DEVILLE à Gr. (Départ. NOYEUSE) CHARLEVILLE (Ardenn.)
Agents dépositaires : Fixes, Pompes, Sanitaire, Chauffage.
MOTEURS DEVILLE
La qualité
avant la quantité
CHARLEVILLE
28-15 A

Les virements postaux à destination de la Pologne

L'Administration des Postes, Télégraphes et Téléphones, poursuivant la réalisation de son programme d'extension du service de virements postaux internationaux fait connaître qu'à partir du 1er août prochain les titulaires de comptes courants postaux français pourront échanger des virements avec leurs correspondants titulaires de comptes courants tenus par l'Office postal polonais.

Pour ordonner un virement postal à destination de la Pologne, il suffira aux titulaires de comptes en France et en Algérie d'adresser au bureau de chèques dont ils dépendent un chèque de virement ordinaire préalablement revêtu, de manière très apparente, de la mention « International ».

Le montant du virement pourra, au gré de l'expéditeur, être exprimé en francs français ou en zlotys. Dans le premier cas, le bureau de chèques, débiteur déterminera la somme en zlotys à inscrire au compte du bénéficiaire : dans le second cas, il fixera la somme en francs français à débiter du compte courant du tireur. Le montant des virements n'est soumis à aucune limitation. La taxe applicable est fixée à 0 fr. 50 par 500 francs français ou fraction de 500 francs en excédent, avec minimum de perception de 1 franc. Cette taxe sera prélevée sur le compte courant du tireur.

NOS SERVICES DE RENSEIGNEMENTS

Nos lecteurs sont informés que, pour recevoir un renseignement quelconque : points de droit, loyers, dommages de guerre ou culture, jardinage, T. S. F., etc., il leur suffit de couper le dernier en-tête de notre journal et de l'envoyer avec leur nom et adresse bien lisibles, sur la demande de renseignements qu'ils formuleront, à M. LE CHEF DU SERVICE DES RENSEIGNEMENTS, 186, rue de Paris, Lille. Joindre UN FRANC en timbres-poste.

Nominations dans la police

Sur la proposition du Conseiller d'Etat, Secrétaire général du Ministère de l'Intérieur, Directeur de la Sûreté générale :

M. Hébert Victor-Etienne, candidat civil admis est nommé inspecteur stagiaire de police spéciale à Lille, en remplacement de M. Leleu, appelé à d'autres fonctions.

M. Vellutini Ange-François, candidat civil admis, est nommé inspecteur de police spéciale de 6e classe à Lille, en remplacement de M. Jovenlaux, appelé à d'autres fonctions.

M. Fonteneau Georges-Charles-Joseph, candidat civil, admis, est nommé inspecteur stagiaire de police spéciale à Feignies (Nord), en remplacement de M. Péquignot, appelé à d'autres fonctions.

M. Vidal Pierre-Vital-Léon, candidat civil admis, est nommé inspecteur stagiaire de police mobile à la 2e brigade régionale à Lille, en remplacement de M. Bigot, appelé à d'autres fonctions.

M. Lemonnier Georges-Edmond, inspecteur principal de police spéciale de 2e cl. à Calais (Pas-de-Calais) est nommé en la même qualité à Reims (Marne).

M. Conan Louis, candidat civil admis, est nommé inspecteur de police spéciale de 3e classe à Calais (Pas-de-Calais), en remplacement de M. Lemonnier, qui reçoit une autre destination.

IDÉOLOGIE ET IDÉALISME

de M. Marcel PLAISANT, Sénateur (LE CAPITAL) :

L'annonce que le premier Ministre britannique participera directement aux travaux de la prochaine Assemblée des Nations, à Genève, doit ouvrir de grandes perspectives aux amis de la paix. Sa présence même assure l'éclat de la session et laisse bien augurer des conséquences de ces délibérations.

Médaille d'honneur du travail

La médaille d'honneur du travail a été attribuée, savoir : Départements du Nord, 5 ; Pas-de-Calais 3 ; Somme, 1.

Médaille d'argent : Pas-de-Calais, 7 ; Nord, 24 ; Somme, 6.

Médaille des sociétés musicales et chorales

De l' « Officiel » : La médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales a été attribuée, savoir : Départements du Nord, 129 ; Somme, 16 ; Pas-de-Calais, 30 ; Aisne, 30.

T. S. F.

RADIO P.T.T. NORD A LILLE (265 m.). — Lundi 29 juillet à 19 h. 30 : Concert organisé par l'Association de radiophonie du Nord. Programme : Le roi Etienne ; A Blidah ; Danse russe ; La rivière enchante ; Fleurs ; Danse persane ; Chansons des matelots ; La comtesse de Luxembourg. — 13 h. 35 : Cours ; Informations, produits agricoles, arrivés des navires au port de Dunkerque ; cours des valeurs de la Bourse de Lille. — 19 h. : Le quart d'heure Polydor. — 19 h. 15 : Cours ; Farine, engrais, tourteaux, vieux métaux, charbons, valeurs des Bourses de Paris, Londres, New-York, Bruxelles. — 19 h. 40 : Disques. — 20 h. : Diffusion du concert donné par la Fanfare des Fives, au jardin public de Fives. Programme : Sous Bois ; Reims ; Boléro ; Le Naufrage de la Méduse ; Andante de la 1re Symphonie ; Polonaise de Concert ; Les Erinnyes ; L. Danse grecque ; 2. La troyenne ; 3. Saturnales. — Interventions du « Réveil du Nord ».

RADIO-PARIS (1.725 m.). — 12 h. 30 : Disques. — 13 h. 45 : Symphonie n. 4 ; La Belle Meunière ; Symphonie n. VIII : Puer natus est nobis ; Méditation de Thaïs : Toccata et fugue et musique de danse. — 18 h. 35 : Disques. — 19 h. 25 : Cours de comptabilité. — 20 h. 15 : Concert : La rose de Saint-Flour ; Quatuor avec piano : Pur diceste ; Le flornido et ledela ; Air des Noces de Figaro ; Quatuor.

TOUR EIFFEL (1.470 m.). — 18 h. 45 : Journal parlé — 20 h. 20 : Concert : Iphigénie en Aulide ; Griselidis ; La tasse ; Prélude du Bois d'amour ; Madrigal ; Ton souvenir ; Chanson de Gloria ; Chanson de Yamina ; Bucoliques ; Chanson triste ; Pièces pour piano ; Béatitude ; Le roseau ; Petite suite russienne ; Au fil de l'eau ; Chanson hébraïque ; Nostalgie ; Danses ; Ding-Hallan ; Prière d'Orphelin ; Jour de l'An japonais ; Chagrin d'amour ; Solitude ; Rêves de guerriers morts ; Danse persane.

TOULOUSE (382 m. 7). — 20 h. 30 : Concert : Orchestre viennois : Le beau Danube bleu ; Valse ; Polonaise en la bémol ; Suite populaire espagnole ; Téréina ; La Péricholé ; La Fille de Madame Angot ; Yes ; Le ballet de Coppélia.

DAVENTRY (1.552 m). — 10 h. 15 : Service religieux. — 12 h. 15 : Ballades. — 12 h. 30 : Récital d'orgue. — 13 h. : Orchestre. — 16 h. : Orchestre J. Payne. 16 h. 15 : Orchestre A. du Clos. — 17 h. 15 : Pour les enfants. — 18 h. 30 : Intermède musical. — 18 h. 45 : Chansons. — 19 h. 30 : Musique militaire. — 21 h. 35 : Musique de chambre : Le messager d'amour ; Pressentiment du guerrier ; La pigeon ; Ma Rose ; Chanson provençale ; Trio en mi bémol ; Six chansons populaires d'Espagne ; Thème avec variation du trio en la mineur. — 23 h. : Musique de danse.

DAVENTRY (452 m. 3). — 19 h. 30 : Le roi l'a dit. — 22 h. 15 : Musique de danse.

BRUXELLES (509 m.). — 19 h. 30 : Journal parlé. — 20 h. 15 : Concert : La lion, marche ; Extase d'amour ; Le mariage de Pierrette, opéra.

STUTTGART (360 m.) — 20 h. : Concert. — 22 h. : Musique légère.

LANGENBERG (473 m.). — 20 h. 15 : Concert symphonique : Suite : Intermède : Lindberghflug. — 21 h. 15 : Hymnes chinois et chants japonais ; mélodies, musique légère.

HILVERSUM (1.071 m.). — 11 h. 55 et 17 h. 40 : Concerts.

URODONAL
nettoie le rein
Goutte
Eczéma
Artério-Sclérose
Obésité

lave le foie et les articulations, dissout l'acide urique, active la nutrition et oxyde les graisses.
Il nous a été donné d'observer des entérites aiguës d'origine infectieuse, des fièvres typhoïdes et des appendicites chez des individus assez touchés au point de vue artério-sclérose ou rénal et soumis au régime répété de l'Urodonal depuis un certain temps, nous avons été frappé de l'absence de complications médicales ou chirurgicales et de la guérison relativement rapide alors que l'état de l'organisme ne le faisait guère espérer.
Professeur CHARVET, C
Ex-Professeur de la Fac. de Méd. de Lyon
COMMUNICATIONS
Acad. de Médecine 10 nov. 1908
Acad. des Sciences 14 déc. 1908
Établissements CHATELAIN
Fournisseurs des Hôpitaux de Paris
15 GRANDS PRIX
2 bis, rue de Valenciennes, PARIS
et toutes pharmacies.

IMPORTANTE ORGANISATION PROPHYLACTIQUE
CENTRES MÉDICAUX U.S.D.
Médecins spécialistes de Paris
Traitements sérieux, rapides à prix très réduits
VOIES URINAIRES
Rétrécissement, Filaments, Goutte chronique, Impuissance, Prostatite
MALADIES des FEMMES
Pertes, Métrite, Ovaite, Tumeurs, Fibromes guéris sans opération en 4 à 5 séances.
ULCÈRES, Maladies de PEAU et SANG
Acné, Boutons, Eczéma, Démangeaisons, Psoriasis
SYPHILIS, Guérison par nouveau traitement d'attaque
Application des Meilleures Méthodes de Sérums, Vaccins, 914, Bismuth, Hg.
Faradisme, Ionisation, Electrolyse, Haute Fréquence, Diathermie, Rayons X, Ultra-Violets, Radium
Guérison contrôlée par Analyses faites dans les LABORATOIRES DE L'INSTITUT A PARIS
CONSULTATIONS
LILLE 124, rue de Tournai, 124. Tous les jours, de 8 h. à 19 h. Dimanche, de 8 h. à midi.
LENS Place de la République, face rue de Paris, entrée discrète, Mardi, Vendredi, de 9 h. à 19 h.
VALENCIENNES Avenue du Commerce, 6, Mercredi, de 8 h. à 19 h. : Dimanche, de 8 h. à 12 h.
DOUAI 34 bis, rue du Canteleux, 34 bis, Lundi, Jeudi, de 8 h. à 19 h.
MAUBEUGE CLINIQUE DAROY, 4, rue de l'Esplanade, 4, Lundi, Jeudi, de 11 h. à 19 h.

Ecole d'Agriculture de Wagnonville
DOUAI (Nord)
L'examen d'entrée a lieu le 16 juillet 1929, durée des études 3 ans. Les candidats doivent être âgés de 14 ans, des bourses peuvent être accordées ; le prix de la pension est de 2.000 fr.
Pour tous renseignements, s'adresser au Directeur de l'Ecole.

Elle est le salut du monde

TYPHOÏDE, INTOXICATIONS ALIMENTAIRES, ENTÉRITE, SCARLATINE, ROUGEOLE
et toutes fièvres infectieuses, sont prévenues ou rapidement guéries si l'on a soin, dès les premiers signes de la maladie d'administrer la
BOISSON BLANCHE
DE L'ABBÉ MAGNAT
Elle se prend comme une tisane, au besoin entre les potions. On peut l'administrer aussi en lavement. Toujours efficace à n'importe quelle période de la maladie elle guérit en quelques jours, souvent en quelques heures lorsqu'on la prend dès le début.
En été, par les chaleurs, les aliments se gâtent vite, les intoxications alimentaires sont fréquentes : pour prévenir et guérir ces accidents si souvent graves, ayez toujours chez vous la Boisson Blanche, c'est un puissant *dépuratif,* qui s'attaque aux germes mêmes de toutes infections de l'organisme et purge le sang de ses impuretés.
Envoi à domicile franco contre remboursement
Traitement d'essai 3 flacons 25.50
Cure complète 6 flacons . . . . . 48. »
Dr L. BRÉMOND, Phien, Bd de la Madeleine Marseille
ELLE EST LE SALUT DU MONDE
ou chez votre Pharmacien

CABINET DENTAIRE 20 ans d'existence
A. BOTTIN
26, rue Ernest-Deconinck, LILLE (anc. rue St-Auguste)
Extraction sans douleur 5 fr. Dentiers parfaits
PAPIERS PEINTS
vendus au-dessous des cours
Album N° 3 franco province
« LA DÉCORATION AU FOYER »
16, rue Oberkampf, Paris (11e)
DIVORCES Cabinet fondé en 1906 par Me Henri JOYE, Avocat
Michel JOYE, Dr en Droit, 15, r. Jacquemars-Giélée, Lille

FEUILLETON DU 29 JUILLET 1929. — N° 56

MARTYRE D'AMOUR

PAR Jules Lermina

— Comment, m'habiller. Est-ce que tu deviens fou ?

— Pas tout à fait. Et il ne faut pas perdre de temps. Je vais ouvrir la porte que vous voyez là. Vous allez vous trouver dans le propre cabinet de toilette de M. le directeur de la prison et...

Il n'acheva pas. Il parait que ses explications étaient trop longues au gré de quelqu'un.

La porte qu'il avait désignée du geste s'ouvrit...

Et, au milieu d'un éblouissement de bougies, André, qui s'était curieusement avancé, vit dans un cabinet, d'ailleurs fort élégant, un coiffeur qui l'attendait souriant et le peigne haut...

Un laquais du meilleur air, qui s'inclina respectueusement.

Et, sur une chaise, un costume complet, costume de cour, habit à la française, culotte courte, épée, escarpins... vraie toilette de bal.

— Quand monsieur le chevalier voudra, dit le coiffeur accentuant son sourire.

André se mit à rire. La jeunesse reprenait le dessus.

Pardieu ! la chose était si parfaitement comique qu'il fallait bien en prendre son parti !

Et puis, à quoi bon interroger ces hommes ? Evidemment, ils ne savaient rien. Quant à résister, où eut été l'avantage ?

— Faites donc, dit résolument André en s'installant dans le fauteuil que lui présentait le figaro avec une politesse exquise.

C'était d'ailleurs un artiste de valeur.

Car, en quelques coups de peigne, en quelques froissements de fer, il eut accommodé André le plus élégamment du monde.

Le prisonnier était bien un peu pâle. Mais cela lui allait bien et donnait une nouvelle finesse à sa physionomie distinguée.

Puis c'est le tour du valet de chambre.

En quelques minutes, André se trouve absolument transformé.

Rien n'avait été négligé : il portait les insignes de son grade.

L'épée était courte, élégante.

Les souliers à boucles d'argent moulaient son pied, les dentelles du jabot étaient exquises.

En somme, un gentilhomme du meilleur ton, habillé à la dernière mode.

André ne se permettait plus aucune observation.

Tout cela tenait de la féerie et ne semblait pas devoir aboutir à une catastrophe.

Quand on veut fusiller un homme, que diable, on ne le force pas à se costumer en habit de bal. Cela ne se voit que dans les danses macabres du moyen âge, et nous sommes au dix-neuvième siècle.

Cependant le laquais s'inclina de nouveau :

— Monsieur le chevalier est satisfait ? demanda-t-il.

— Très satisfait.

Et, par un mouvement instinctif, André mit la main à la poche pour récompenser le valet. Entre le mouvement et son entier accomplissement, André avait eu le temps de songer qu'il se livrait à un effort inutile.

Aussi, quelle ne fut pas sa surprise quand il sentit sous ses doigts une bourse bien garnie.

Commandant à son émotion, il fit des libéralités en gentilhomme.

Puis il sortit du cabinet.

Cette fois, le geôlier avait disparu. Deux soldats, l'arme au bras, attendaient le prisonnier.

Ne songeant plus ni à discuter ni à résister, André marcha entre eux, descendit l'escalier, traversa la cour de la prison.

Là, devant la porte, se trouvait un équipage.

Un cocher poudré se tenait ferme, les rênes en main. Un laquais ouvrit la portière.

Alors le gentilhomme qui avait pénétré dans la prison avec le geôlier s'avança et dit fort poliment à André :

— Après vous, chevalier.

Qu'eussiez-vous fait à la place d'André ? Parbleu ! ce qu'il fit lui-même. Il s'installa sans façon sur les coussins.

L'inconnu prit place à côté de lui.

Puis le cocher toucha les chevaux, devant lesquels la grande porte s'était ouverte et qui filèrent au grand trot.

III

MADAME DE ROIRAZ

Si, en vérité, les moindres farces de ces gens qu'on appelle r